



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,  
ET DE LA PRÉVENTION  
DES RISQUES**

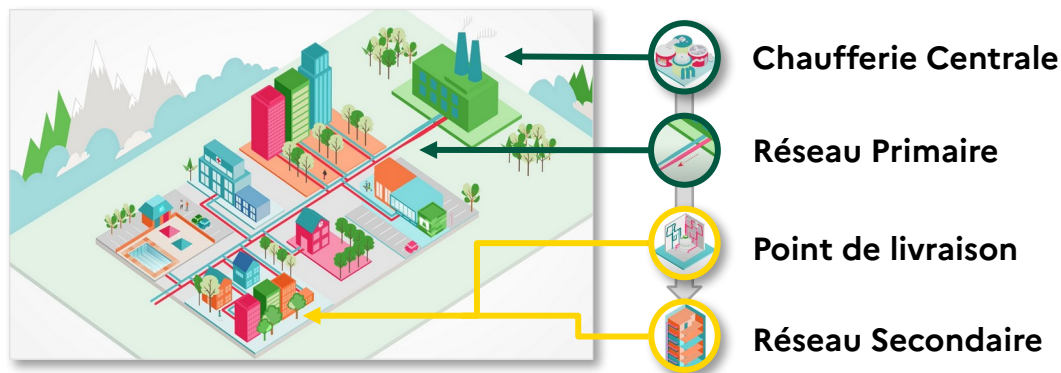
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Enquête Annuelle sur les réseaux de chaleur et de froid

Avis d'opportunité - 17 octobre 2024

# Les réseaux de chaleur : définition

Un réseau de chaleur est un **système de distribution d'énergie thermique** sous forme d'eau chaude ou de vapeur, produit dans une installation centrale, et acheminé via un réseau de canalisations vers des bâtiments pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire ou des usages industriels.



Source : VIA SEVA

# Champ de l'enquête

Pour les besoins de l'enquête, est considéré comme un réseau de chaleur et de froid un système qui remplit les conditions suivantes :

- Le système assure « *la **distribution d'énergie thermique** sous forme de vapeur, d'eau chaude ou de fluides réfrigérants, à partir d'une installation centrale ou décentralisée de production et à travers **un réseau vers plusieurs bâtiments ou sites, pour le chauffage ou le refroidissement de locaux ou pour le chauffage ou le refroidissement industriel** ;* » (Article 2 de la Directive (UE) 2018/2001 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables).
- Le système doit remplir **l'une des deux conditions suivantes** :
  - Les bâtiments ou sites raccordés doivent être situés sur **deux unités foncières distinctes**. Une unité foncière est un « *ilot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision* » (CE, 27 juin 2005, n° 264667, commune Chambéry c/ Balmat).
  - La chaleur doit être vendue à **au moins un usager distinct du maître d'ouvrage**.

# Champ de l'enquête

Enquête exhaustive auprès de tous les gestionnaires de réseau de chaleur et de froid :

	Nombre de réseaux	Puissance (MW)
2019	840	22 672
2024	1000 (+19%)	23 891 (+5%)

# Objectifs de l'enquête

- 1/ Mesurer la **production de chaleur des réseaux**
- 2/ Quantifier la **consommation de combustibles** associée
- 3/ Mesurer la chaleur livrée par grand secteur (résidentiel, tertiaire, industrie)

# Utilités de l'enquête

## 1/ Répondre aux obligations de rapportage international

Questionnaires  
annuels  
AIE/Eurostat **par  
type d'énergie**

Questionnaire  
annuel Eurostat  
sur la **chaleur des  
réseaux**

Questionnaire  
Share sur  
**l'utilisation de  
l'énergie produite  
via les sources  
renouvelables**

Questionnaire  
PEFA sur **les  
comptes  
économiques  
européens de  
l'environnement**

## 2/ Alimenter le bilan énergétique annuel de la France et les bilans régionaux

## 3/ Alimenter les indicateurs de suivi de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

# Évolutions de l'enquête

*Dernier avis d'opportunité : 03/04/2019*

*Dernier avis de conformité : 11/03/2020*

- Calcul du contenu CO<sub>2</sub> sur périmètre ACV
- Inclusion des garanties d'origine biométhane
- Prise en compte des groupes de froid à absorption dans sa catégorie propre
- Prise en compte des boucles d'eau tempérée
- *Localisation des chaudières*
  
- Les données de l'enquête statistique et le calcul des indicateurs réglementaires (contenu CO<sub>2</sub>, indicateur de classement) sont bien séparés